



PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

Réunion du 15 mars 2022

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick BATISSE Guy, BRETON Nathalie, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, COUTANT Nicolas, GABUT Thierry, JOUAN Soizic, MICHAU Gilles, VALENTI Bruno.

Assistent : DURAND Fabrice (Directeur Administratif),
HENNAULT Sébastien.

Excusés :

Membres : BONNET Philippe, BUREAU Christian, DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres), FREMONT Fabrice, GILLET Jean-Claude, MARTIN Prisca.

Début de la réunion : 19h30.

En préambule, le Président adresse ses condoléances à la famille et aux proches de :

- de Florence MERIOT, secrétaire de direction pour le décès de son père, Jacques TROUVE.
- de Prisca MARTIN, élue représentante des médecins pour le décès de sa maman.

1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DES BUREAUX

* Procès-verbal du Comité du 18 janvier 2022 : adopté.

2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

Philippe GALLE

2.1– Informations nationales

2.1.1– Direction Technique Nationale

Un courrier d'excuse du D.T.N. a été reçu suite une enquête de satisfaction maladroite envoyée par courriel à tous les techniciens salariés reconnus des instances sur leurs conditions de travail et de rémunération.

2.1.2– Arbitrage

Compte tenu de la crise du bénévolat et des profils rares en arbitrage, une demande commune des présidents de district a été engagée auprès de la F.F.F. pour développer et financer des moyens humains destinés à créer des postes d'Agents de développement chargé de la promotion de l'arbitrage dans les districts intéressés.

2.1.3– Actions citoyennes

La FFF va mettre en valeur prochainement la Journée Internationale de la discrimination raciale et une action de soutien à l'Ukraine.

Cela s'ajoute à la panoplie de actions prévue dans l'opération fédérale « Marquer demain ».

2.2– Informations régionales

2.2.1– Féminisation

Des bénévoles féminines ont été valorisées sur les sites internet de la Ligue Centre-Val de Loire et du District.

Le Comité remercie les différentes personnes impliquées.
L'A.S. MONTS a présenté sa section féminine sur le site de la Ligue-Centre Val de Loire.

2.2.2– Politique sportive

Un plan d'actions à moyen et à long terme se construit actuellement au sein de la Direction Technique régionale. Les indicateurs de performance sur les différentes pratiques, le potentiel sont étudiés. Une consolidation nationale sera effectuée sur la base de la remontée d'information des territoires et des districts. Elle servira de base aux indicateurs des conventions d'objectifs des années à venir.

2.2.3– Social

Plusieurs mouvements de personnel se sont déroulés à la Ligue et au C.T.R. Châteauroux.
Une réunion des salariés administratifs de la Ligue et de ses districts est fixée au mardi 5 avril à Orléans pour aborder différents sujets communs.

2.2.4– Statistiques licenciés

Le nombre total de licenciés en Indre-et-Loire au 13/03/2022 s'élevait à 17.278, soit :

- soit -5,4% vs la saison 2019-2020 en comparaison de date à date. Si on exclue les Ayants-droits (membres de commissions District), la baisse est de -4,6%.

La Ligue Centre constate une baisse de -4,6 % par rapport à la saison 2019-2020, de date à date.

La FFF constate une baisse de -1,0 % par rapport à la saison 2019-2020, de date à date.

Une analyse des licenciés par catégorie est présentée aux membres du Comité. Toutes les catégories de licences perdent plus ou moins.

2.2.5– Finances

Le Comité prend connaissance des clubs d'Indre-et-Loire en situation d'impayés avec la Ligue.

2.3– Informations départementales

2.3.1– Foire de Tours

Le District sera présent les 12 et 13 mai 2022 à la Foire de Tours sur le stand réservé et loué par le C.D.O.S. 37. Le Comité sollicite des élus et bénévoles pour animer le stand en compagnie des techniciens du District. Le Comité souhaite se fixer les objectifs suivants :

- Communiquer sur les valeurs citoyennes et sociales véhiculées par la FFF.
- Valoriser le bénévolat dans les clubs amateurs par des vidéos de témoignage.
- Proposer une animation (footgolf ou autre).
- Proposer une animation aux partenaires privés éventuels du District.

Une réunion de travail sur ce sujet est prévue le vendredi 25 mars à 14h30.

2.3.2– Social

Sébastien HENNAULT, Adjoint technique informe le Comité de sa volonté de départ du District d'ici le 31 aout 2022. Il souhaite réorienter sa vie professionnelle vers un autre métier.

Le Comité le remercie pour son investissement dans ses fonctions.

2.3.3– Vie des clubs

Le Comité enregistre des démissions de présidents en cours de saison dans les clubs. Le Comité constate que certains clubs ont des structures dirigeantes fragiles. La succession n'est pas facile.

C'est aussi vrai dans les commissions du District.

Le Comité déplore les incivilités connues depuis septembre 2021.

2.3.4– Partenariat

Les contacts avec le réseau des magasins Intermarché d'Indre-et-Loire ont abouti à un partenariat financier qui pourrait débuter prochainement.

3- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

3.1- Amendes

Le Comité est informé de la demande d'exonération du club du F.C. PAYS LANGEAISIEEN suite aux amendes infligées par la Commission Sportive en sa réunion du 8 décembre 2021 pour le match U13 Féminin du 27 novembre : PAYS LANGEAISIEEN – BOURGUEILLOIS Ent. Un dirigeant non licencié du PAYS LANGEAISIEEN a été inscrit sur la F.M.I. en qu'arbitre assistant n°2. Les amendes sont les suivantes : 160 € pour un dirigeant non licencié sur la FMI et 40 € pour non-envoi d'un document réclamé par une commission.

Après étude par le Comité,

Compte tenu des arguments présentés par le club,
par souci de bienveillance,

le Comité donne son accord pour exonérer le club du F.C. PAYS LANGEAISIEEN de la somme de 160 €. Les 40 € restent au débit du compte club.

3.2- Vie des commissions

Le Comité est informé :

- * de la candidature de M. PERRIN Christian pour devenir tuteur arbitre débutant.
- * de la démission de Thomas HODEMON de la Commission révision des textes
- * de la démission de Sophie ROMIEN de la Commission Sportive

Il entérine ces démissions et cette candidature.

3.3- Partenariat

Le Comité est informé de la soirée CREDIT AGRICOLE Remise LABELS fixée au mardi 28 juin 2022.

3.4- Valorisation du bénévolat

Le Comité est informé :

* des bénévoles invités à la Journée Nationale des Bénévoles le samedi 7 et dimanche 8 mai 2022 à Paris pour assister à la finale de la Coupe de France et à un spectacle.

* de l'opération Bénévoles d'or menée par la Ligue destinée à remettre des dotations en équipements à des bénévoles méritants.

* des remerciements reçus des Jeunes dirigeants bénévoles invités à visiter les installations du C.N.F. Clairefontaine les 4 et 5 mars 2022.

Le Comité a pour projet également d'organiser une action d'envergure pour récompenser les bénévoles des clubs d'Indre-et-Loire. Ainsi, l'idée est d'offrir une sortie en bus à 100 bénévoles issus des clubs pour se rendre à un match de Ligue 1 : Nantes-St Etienne prévu à ce jour le 21 mai 2022. Un débat s'engage au sein des membres du Comité sur ce projet. Le budget avoisinerait 6.000 €. La dépense rentrerait dans le budget prévu pour le Plan de reprise d'activité de 15.000 €.

Le Comité donne son accord pour un tel projet et demande au Secrétaire Général de réactualiser les devis, et de l'affiner le projet en étendant aux membres de commissions et aux élus du Comité.

3.5- Assemblée Générale

Le Comité est informé des candidatures des clubs de GATINE CHOISILLE et BOUCHARDAIS pour organiser l'A.G. du 23 juin du District, suite à l'appel à candidature lancé sur le site internet du District.

Le club de GATINES s'est désisté depuis par faute de salle disponible.

Quant au club du BOUCHARDAIS, il propose de visiter deux salles des fêtes : Cravant les Coteaux et Parcay sur Vienne le jeudi 17 mars 2022.

Suite à ces visites par le Secrétaire Général et le Directeur Administratif, la décision de la salle sera prise et communiquée par la suite.

3.6- Fusion ST BENOIT LA FORET - HUISMES

Le Comité est informé de la réception du projet de fusion entre les deux clubs précités.

Considérant que le dossier a été reçu par courriel au District le 3 mars 2022,

Considérant que les deux clubs concernés par ce projet sont situés à 8 km l'un de l'autre (distance Michelin la plus courte entre les deux sièges sociaux),

Considérant qu'il s'agit d'une fusion absorption par le club de ST BENOIT LA FORET,
Le Comité, jugeant sur la recevabilité,
Dit que le projet est conforme en la forme, aux dispositions de l'article 39 alinéa 3 des R.G. de la FFF.
Considérant le dossier de présentation du projet pour justifier de la fusion absorption entre les deux clubs,
le Comité étudie les éléments de cette fusion en Annexe.

3.7- Compétitions

Suite aux dernières réunions du Comité, il a été évoqué la volonté de faire contrôler les Passes sanitaires par les clubs organisateurs à chaque match. Un certain laxisme avait été effectivement évoqué sur les terrains. La Commission Sportive s'est saisie des premières tentatives de tricherie constatées sur les terrains courant janvier. Après renseignements pris auprès de la FFF, la tentative de fraude peut être sanctionnée par une commission de première instance à la condition de réunir les preuves suffisantes, dans le cadre des dispositions des articles 189 alinéa 2 et 207 des R.G. de la FFF.

Vu la liberté laissée aux districts sur cette aspect, il convenait d'établir un processus de traitement de ce type de dossier par les commissions du District en vue d'appliquer des sanctions.

Ainsi, le 17 février dernier, le Président et le Secrétaire Général, les représentants des commissions sportive et de discipline se sont réunis pour établir un processus sur les tentatives de fraude sur les Passes sanitaires et Pass vaccinaux :

- la Commission Sportive commencera par instruire les dossiers mis à sa connaissance.
- une fois les éléments recueillis, la Commission sportive transmettra les éléments à la Commission de discipline.
- La Commission de discipline lancera alors une procédure d'évocation au regard des Règlements Généraux de la FFF, et la rédigera comme telle dans son PV.
- les sanctions disciplinaires individuelles, collectives et financières seront infligées :
 - 3 matchs de suspension aux joueurs fautifs.
 - match perdu par pénalité à l'équipe fautive.
 - amendes financières liées aux tarifs du District : Dissimulation et fraude, non retour de document, amende 3 matchs de purge, manquement à l'éthique sportive.
- L'appel sera donc jugé exclusivement et uniquement par la Commission d'Appel Disciplinaire.

Ces dispositions se sont appliquées depuis le 18 février 2022 et sont restées en vigueur jusqu'à la fin de l'obligation de présenter un Pass Sanitaire ou vaccinal dans le protocole sanitaire de la FFF, soit le 14 mars 2022 inclus.

4- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Fabrice DURAND, Thierry GABUT

4.1- Contrôle budgétaire

Le Trésorier informe le Comité des projections des comptes annuels 2021-2022 au 30 juin prochain. Il convient de retenir les éléments suivants :

- les comptes s'annoncent avec un déficit de l'ordre de 40.000 €, comme celui prévu au budget.
- les aides financières aux clubs s'élèvent à 61.000 €.
- les recettes s'annoncent supérieures de 8% par rapport au budget grâce aux amendes disciplinaires qui sont importantes depuis le début de saison, aux subventions légèrement supérieures (dont l'aide au paiement URSSAF).
- les commissions dépensent a priori moins que prévu.
- le plan de reprise d'activité de 15.000 €, comptabilisé sur l'exercice précédent n'a pas été encore consommé.

Dans le cadre de la construction du budget 2022-2023, le Comité donne son aval pour qu'une étude soit menée sur une réfection totale des intérieurs du District tant au rez-de chaussée qu'au premier étage.

4- COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Nathalie BRETON, Christophe BROSSARD, Sébastien HENNAULT

4.1- Labels

Le Comité est informé des points suivants :

- la liste des clubs labellisés ou en cours de labellisation à ce jour.
- le tableau des visites des labels

4.2- Football d'animation

Le Comité est informé des points suivants :

- l'utilisation de l'outil F.A.L. sur la 2^{ème} phase U7 et U9.
- 193 équipes sont engagées en U6-U7 sur la 2^{ème} phase
- le taux retour des feuilles présences et plateaux du football d'animation est excellent : 100%.
- 210 équipes sont engagées en U8-U9 sur la 2^{ème} phase
- il est proposé d'expérimenter de nouveau la pratique Foot à 8 pour les U9 niveau 1 après les vacances d'avril.

Le Comité donne son accord.

4.3- Manifestations

Le Comité est informé :

- de la tenue du Plateau des Princesses U6F- U9F le samedi 9 avril 2022 au Foot Indoor de Tours sud. Le principe : 1 équipe- 1 éducatrice est poursuivi suite au succès de début de saison. Les inscriptions auront lieu prochainement.
- de la tenue de la Journée départementale féminine le samedi 11 juin 2022 à Ballan-Miré. Les inscriptions auront lieu prochainement.
- de la tenue du Festival U13 G et F le samedi 2 avril à Chambray les Tours. Les équipes qualifiées sont :

FESTIVAL U13 G	FESTIVAL U13 F	COUPE CONSOLANTE U13 G
<i>LA RICHE 1 AOCC 1 CHAMBRAY 1 CHAMBRAY U12 FC OUEST TOURAGEAU 1 RC VAL INDRE 1 RICHELAIS JS 1 ST CYR 1 ST CYR U12 TOURS FC 1 TOURS FC 2 MONTS 1</i>	<i>TOURS FC BOURGUEILLOIS OUEST TOURANGEAU FASS JOUÉ FCT PAYS LANGEAISIEEN</i>	<i>LA RICHE 2 FONDETTES ENT 1 VEIGNE 1 VEIGNE 2 BERRY TOURAINE 1 PAYS LANGEAISIEEN 2 PERNAY ENT 1 NOTRE DAME OE 1 TOURS ARDENTE 1 VALLEE VERTE 1 MONTLOUIS U12 JOUÉ PORT U12</i>

4.4- Formation des cadres

Le Comité est informé des inscriptions sur les modules de formations restants d'ici la fin de saison :

Libellé	▲ Début Fin	Lieu	Nb modules	Nb inscrits
U11 - Module 9-10 ans	08/04/2022 09/04/2022		<u>0</u>	<u>21</u>
U13 - Module 11-12 ans	11/04/2022 12/04/2022		<u>0</u>	<u>20</u>
U6-U7 - Module 5-6 ans	19/04/2022 19/04/2022		<u>0</u>	<u>14</u>
SEN - Module Seniors	21/04/2022 22/04/2022		<u>0</u>	<u>15</u>
U9 - Module 7-8 ans	29/04/2022 30/04/2022		<u>0</u>	<u>23</u>

4.5- Programme Educatif Fédéral

Le Comité est informé de la liste des clubs ayant saisi leurs action P.E.F. sur le nouveau site approprié (cf. annexe)

4.6- Football scolaire

Le Comité est informé de la liste des écoles inscrites à l'opération fédérale Foot à l'école : 17 écoles et 32 classes en Indre-et-Loire.

4.7- Football féminin

Le Comité est informé du plan de féminisation élaboré en Ligue Centre-Val de Loire. A partir d'un état des lieux dressé dans chaque département, 3 axes de développement vont être prioritaires :

- **1- Augmenter les effectifs par les jeunes catégories** par la promouvoir, l'initiation, la valorisation et la fidélisation. Le plan d'actions suivant est ainsi défini :
 - Développer/ fidéliser le football de masse chez les jeunes catégories féminines (U9f à U13f)
 - Récompenser les 3 meilleurs clubs féminins qui ont enregistré le meilleur taux de fidélisation (et non d'attractivité) sur ces catégories. Avec pour objectifs : Inciter les clubs à étoffer les effectifs sur ces jeunes catégories, régénérer les effectifs d'année en année et éviter les trous générationnels.
 - Mettre en place des actions pour fidéliser leurs jeunes de saison à saison
 - Eviter aux créations d'équipes de recrutement chez les clubs voisins.
- **Optimiser** la performance pour nos joueuses à potentiel.
Le plan d'actions suivant est ainsi défini :
 - Etoffer encadrement sur les CPS (Centre Perfectionnement Sportif) par un encadrement diplômé.
 - Recruter un éducateur qualifié spécifique gardien de but.
 - Appliquer un contenu commun pour les CPS rédigé par la Ligue.
- **Sensibiliser** encadrement féminin par Promouvoir, inviter, valoriser, informer, former.
Le plan d'actions suivant est ainsi défini :
 - Cibler un club séniors F de notre championnat régional ou départemental et proposer à ses licenciées de suivre une formation modulaire U7 (sur 2 matinées : une en théorique et une en pratique sur plateau U7) ou formation modulaire U9 sur 4 demi-journées. Ce module serait sur volontariat et offert aux participantes par le district et sa commission féminine (budget formation).
Ou
 - à l'issue de la soirée dirigeante « foot en marchant » du 25 juin prochain, nous pourrions offrir à chaque participante de l'équipe vainqueur de se former gratuitement (prise en charge District) sur un module de leur choix à s+1. Formation dirigeante comprise puisque toutes n'auront pas l'envie ou le profil de devenir animatrice/éducatrice.
Ou
 - Offrir à chaque femme inscrite sur un module de cette saison, un module complémentaire la saison prochaine (prise en charge par le district)

4.8- Nouvelles pratiques

Le Comité est informé des points suivants :

- les demi-finales de la Coupe futsal d'Indre-et-Loire ont été tirées au sort :
MONTBAZON 2 / VAL DE CHER 37 le Mercredi 16 Mars 2022 à 19h30 à MONTBAZON.
TOURS PORTUGAL / MONTBAZON 3 le Vendredi 18 Mars 2022 à 20h00 à TOURS NORD
- les demi-finales de la Coupe consolante futsal d'Indre-et-Loire ont été tirées au sort :
CLERE-LES-PINS 2 / AMICALE EDUCATEUR le Jeudi 17 Mars 2022 à 20h00 à SAVIGNE-SUR-LATHAN.
RIVIERE SPORT ADAPTE / VALLEE VERTE 2 le Lundi 14 Mars 2022 à 20h30 à AVOINE.
- des contacts sont pris avec le Comité Handisport pour entrevoir des actions communes.
- des clubs d'Indre-et-Loire futsal ont été désignés pour représenter l'Indre-et-Loire aux Journées régionales futsal de la Ligue selon les critères sportifs de la dernière saison complète 2019-2020 : F.A. TOURS ST SYMPHORIEN, E.B. ST CYR, PAYS MONTRESOROIS.
- JOUE FCT représentera l'Indre-et-Loire à la phase régionale Urban's foot.

Bruno VALENTI informe le Comité qu'une action Ceci-foot est actuellement en cours d'organisation au sein du club de l'A.S. FONDETTES.

4.9- Pratiques seniors

Le Comité est informé des réflexions sur la pratique du football des seniors masculins et féminins issues du groupe de travail Ligue constitué à cet effet.

Trois sujets commencent à être évoqués :

- l'intérêt de la Coupe du Centre sous sa forme actuelle avec quelques réflexions d'évolution : recentrage sur les seules équipes de Ligue ? Le même format mais avec une phase de poules ? Un recentrage sur une Coupe du Centre par niveau ? Un trophée des vainqueurs de coupe des districts ?
- des poules de 10 équipes en compétitions départementales mais un point de vigilance avec l'impact des descentes des équipes régionales.
- la constitution d'un temps de travail commun Ligue et Districts pour la réflexion sur la constitution des calendriers (1 membre de chaque Commission sportive et un salarié en charge).

Une enquête sera lancée prochainement dans tous les Districts de la Ligue. L'objectif de cette enquête sera de recueillir l'avis d'un maximum de licenciés sur l'évolution des pratiques Seniors selon :

- les modalités présentées dans les supports ci-dessus,
- trois axes : les avis des joueurs, des dirigeants et des éducateurs,
- le niveau de pratique.

4.10- Préformation

Le Comité est informé des points suivants :

- le prochain tour de détection U13 est prévue le 30 mars avec 36 joueurs.
- le prochain tour de détection U14 est prévue à Tours, stade du Danemark le 16 mars.

Le Comité note à cette occasion la difficulté de réserver des terrains auprès de la ville de Tours

4.11- Promotion

Le Comité est informé du renouvellement de la Caravane du Sport Tourangeau, organisée par le Conseil Départemental en juillet prochain sur quatre sites en particulier : Descartes, Château-la Vallière, Chinon et Bléré.

Le District sera présent un ou deux jours par site.

5- TOUR DE TABLE

5.1- Commission Promotion de l'arbitrage

Gilles MICHAU, Président de la commission, informe le Comité sur les points suivants :

* lors de la réunion de fin de saison des arbitres, il sera prévu un moment pour valoriser les nouveaux arbitres stagiaires du District, avec les référents en arbitrage des clubs. Une remise des dotations pourrait être prévue dans le cadre du plan de reprise d'activité comptabilisé sur l'exercice comptable précédent.

- * la Commission continue de visiter les clubs en infraction pour les conseiller au mieux.
- * la Formation Initiale des Arbitres de mars prévoit de former 9 candidats stagiaires.
- * l'effectif « arbitres » en Indre-et-Loire pourrait atteindre 176.

5.2- Valorisation du bénévolat

Martine CHEVALLIER informe le Comité sur les points suivants :

- Elle a participé au groupe de travail régional sur le bénévolat. Un sondage a été réalisé pour connaître les meilleurs moyens de valoriser le bénévolat. Viennent par ordre de préférence :
 - 1- Sortie ou soirée entre bénévoles.
 - 2- Dotation en équipement.
 - 3- Médaille reçue des instances.
- Le Club des 100 femmes dirigeantes de la FFF se réunira à la finale de la Coupe de France féminine en fin de saison.

5.2- Actions citoyennes et sociales

Martine CHEVALLIER, Président de la commission, informe le Comité sur les points suivants :

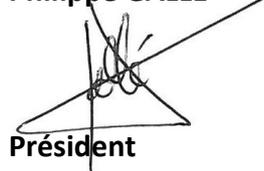
- l'E.F.S., Etablissement Français du Sang, est invité à faire sa promotion sur les quatre manifestations de fin de saison du District. Un stand est prévu.
- la Ligue contre le Cancer fera de même.
- deux actions supplémentaires sont envisagées pour participer à la Journée Départementale Féminine : la LICRA et le Collectif pour l'Ukraine.

5.4- Amicale des éducateurs

Soizic JOUAN informe le Comité de la prochaine sortie organisée par l'Amicale à Lorient.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 23h10.
Prochaine réunion le jeudi 05 mai 2022.

Philippe GALLÉ



Président

Annexe 1 : liste des clubs participant au Programme Educatif Fédéral

Nom	N° d'affiliation	Ligue	District	Notation qualitative	Notation quantitative	Actions mises en place	Thèmes abordés	Publics cibles
U.S. MONNAIE	512279	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	8.8	8	5	3
TOURS F.C.	504917	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	8.0	14	1	5
ST. AVERTIN SP.	511974	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	7.2	19	2	3
A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	528289	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	5.6	4	3	3
A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	511766	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	4.8	6	1	3
U.S. RENAUDINE F.	500375	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	4.0	3	2	2
U.S. ST. PIERRE DES CORPS	504935	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	4.0	3	2	2
F.C. VAL DE CHER 37	582647	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	3.2	3	1	2
A.C. AMBOISIEN AMBOISE	500358	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	3.2	2	1	2
A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	581822	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	2.4	4	1	1
CHAMBRAY F.C.	520240	LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	0.0	2.4	2	1	1

Annexe 2 : liste des écoles participant à l'opération Foot à l'école

1	Établissement	Code postal	Ville	Classe	Garçons	Filles
2	Ecole Rose Grison	37160	Abilly	CM2	11	6
3	Ecole primaire de Cérelles	37390	Cerelles	CM2	11	12
4	Ecole primaire de Cérelles	37390	Cerelles	Multi-niveaux	6	17
5	Ecole Paul Louis Courier	37170	CHAMBRAY LES TOURS	Multi-niveaux	9	9
6	école Paul Louis Courier	37170	Chambray lès Tours	CE2	11	10
7	Ecole élémentaire Claude Chappe	37170	Chambray-lès-Tours	Multi-niveaux	14	10
8	ECOLE PAUL LOUIS COURIER	37170	Chambray-lès-Tours	CM2	15	14
9	école du tilleul	37390	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	CM1	13	13
10	école du tilleul	37390	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Multi-niveaux	14	13
11	école du tilleul	37390	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	CM2	13	14
12	École Des Deux Bourgs	37190	Cheillé	CM2	13	9
13	école élémentaire	37240	LIGUEIL	CE1	11	12
14	école élémentaire	37240	LIGUEIL	CE2	11	10
15	école	37460	LOCHE SUR INDROIS	Multi-niveaux	11	12
16	Ecole primaire publique	37370	SAINT CHRISTOPHE SUR LE NAIS	Multi-niveaux	11	5
17	Ecole primaire publique	37370	SAINT CHRISTOPHE SUR LE NAIS	Multi-niveaux	12	9
18	Ecole primaire publique	37370	SAINT CHRISTOPHE SUR LE NAIS	Multi-niveaux	10	18
19	Saint-Flovier	37600	Saint-Flovier	Multi-niveaux	8	8
20	Ecole Maurice Genevoix	37310	TAUXIGNY-SAINT-BAULD	CM2	6	15
21	Ecole Maurice Genevoix	37310	TAUXIGNY-SAINT-BAULD	CM1	9	15
22	Ecole Bernard Pasteur	37000	Tours	Multi-niveaux	13	10
23	Pitard	37000	Tours	CM1	13	13
24	ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU	37000	TOURS	CM2	16	9
25	ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU	37000	TOURS	CM2	16	9
26	ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU	37000	TOURS	CM1	14	12
27	ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU	37000	TOURS	Multi-niveaux	13	10
28	Maryse Bastié	37000	Tours	CE2	9	10
29	Ecole Mirabeau	37000	TOURS	CM2	1	15
30	Ecole Mirabeau	37000	TOURS	CM1	15	15
31	Ecole Mirabeau	37000	TOURS	CE2	14	12
32	Ecole Mirabeau	37000	TOURS	CE1	13	13

Annexe 3 : Fusion ST BENOIT – HUISMES

1- Nom du futur club

- Nom du futur club : FOOTBALL ST BENOIT HUISMES

Commentaires District :

Le Comité dit que le nouveau nom permet d'identifier la zone géographique du futur club. Cependant, comme il s'agit d'une fusion absorption, il conviendra de modifier les Statuts du club de l'E.S. ST BENOIT lors d'une AG Extraordinaire pour valider le changement de nom.

2- Programme de développement et d'éducation sportive

- Difficulté de maintenir des effectifs.
- Volonté de pérenniser la pratique du football dans les deux communes.
- Etoffer l'école de football dans un esprit convivial et chaleureux.

Commentaires District :

Le Comité constate que l'école de football est réduite aux U7, U9, U11 au sein du groupement E.I.F. Le Comité s'interroge sur le devenir des U13, U15 et U18.

La Comité apprécie l'existence de la section féminine seniors mais s'interroge sur l'accueil des jeunes filles mineures.

Le Comité constate que ce club ne peut pas développer de moyens pour développer le futsal mais pourrait proposer une section loisir ou foot en marchant pour les seniors ou les vétérans.

3- Encadrement et organigramme technique

- Présentation des responsables des équipes seniors la saison prochaine.
- Volonté de former les responsables d'équipes.
- Aucun diplôme d'éducateur ou module fédéral parmi les 5 éducateurs cités.

Commentaires District :

Le Comité dit que l'organigramme fait apparaître une absence d'encadrement qualifié.

Le District apprécie la volonté du futur club de vouloir former ses éducateurs. Des efforts doivent être faits à ce niveau-là.

4- Politique sportive

- Instaurer une culture du nouveau club fusionné.
- Garder le football senior et créer si possible une 2^{ème} équipe senior masculine.
- Pérenniser l'équipe féminine en entente entre les deux clubs.
- Etoffer l'école de football avec des éducateurs formés.
- Mise en place d'un créneau « baby-foot » pour les 3,4 et 5 ans.

- Former les licenciés vers les fonctions d'éducateurs ou arbitres.

Commentaires District :

Le projet sportif est limité au rapprochement de l'équipe féminine entre les deux clubs en entente depuis plusieurs saisons. La création d'une seconde équipe senior serait un aspect bénéfique de la fusion.

Il faut structurer en compétences les éducateurs dans les catégories existantes. La préformation a des difficultés à exister dans cette ruralité située entre l'A OCC et Azay-Cheillé. Pourtant, la catégorie U13 pourrait exister puisqu'elle se joue en Foot à 8.

Le Comité apprécie la volonté intéressante de promouvoir l'école de foot auprès des écoles primaires (tracts et stages).

5- Prévision des effectifs saison prochaine

- Etat des lieux des effectifs pour la saison actuelle :
 - 54 licenciés à ST BENOIT LA FORET (24 seniors M + 3 seniors F + 12 jeunes + 15 dirigeants).
 - 18 licenciés à HUISMES (13 joueuses féminines + 5 dirigeants).
 - Soit un total de 72 licenciés FFF au total.
- Prévision établie pour la saison prochaine des effectifs : 120 au total (40 seniors M. + 20 seniors F + 40 jeunes U7-U9-U11, 25 dirigeants)

Commentaires District :

Les prévisions des effectifs pour la saison prochaine après la fusion sont ambitieuses (+66%). Recruter 16 joueurs seniors masculins de plus par rapport à la présente saison est énorme...

Le Comité demande aux clubs de ne pas évoquer les vétérans du GAVT qui ne sont pas licenciés FFF.

6- Occupation des installations sportives

- Etat des lieux actuel des équipements à St Benoit et Huismes.
- Aucune prévision d'utilisation des installations de St Benoît et Huismes pour les entraînements et les matchs.

Commentaires District :

Le Comité constate qu'aucun éclairage des terrains n'est homologué. L'inventaire du matériel n'est pas évoqué.

Le Comité souhaiterait savoir comment les installations sportives des deux communes seront utilisées dans la fusion. Il n'y a aucun gymnase sur ces petites communes.

7- Organigramme dirigeants et vie associative

- Le futur organigramme du Bureau est présenté avec les commissions. Souhait de nommer deux co-présidents et de partager les tâches de secrétariat et de trésorerie.

- Prévision de constituer un Comité directeur de 16 membres et cinq autres commissions.
- Volonté de perdurer les manifestations déjà organisées dans chacun des deux clubs, et d'en créer de nouvelles, dont une journée d'inauguration du nouveau club.

Commentaires District :

Le Comité apprécie la volonté de partager les responsabilités du nouveau club entre les dirigeants des deux clubs.

La Commission Sportive du futur club s'est donnée pour mission de juger la discipline et le respect du règlement intérieur.

Le Comité apprécierait qu'un Règlement Intérieur du nouveau club soit rédigé.

8- Arbitrage

- Aucun arbitre officiel ou arbitre auxiliaire ou référent dans les deux clubs.
- Volonté d'accompagner l'arbitre du futur club en terme de formation.
- Volonté de sensibiliser les licenciés aux règles du jeu avec le futur arbitre.

Commentaires District :

Le Comité regrette l'absence arbitre officiel ou arbitre auxiliaire actuellement. Il n'y a pas de référent arbitre au sein du futur Comité directeur. Aucun projet n'est rédigé pour recruter ou former un arbitre.

Le Comité apprécie par contre la volonté de sensibiliser les jeunes de l'école de foot à l'arbitrage.

9- Politique financière

- Présentation des bilans financiers 2020-2021 des deux clubs
- Présentation des niveaux de trésorerie des deux clubs au 06 octobre, 31 juillet 2021 et 04 février 2022.
- Présentation du budget prévisionnel 2022-2023 du futur club.

Commentaires District :

Le futur club pourrait développer les recettes en créant des manifestations club génératrices de recettes supplémentaires, et en augmentant éventuellement le prix des cotisations joueurs ou joueuses.

10- Avis des municipalités

- Avis favorables des deux municipalités fournis.

Commentaires District :

Le projet de fusion a reçu un avis favorable de la part de chacune des deux municipalités.

Le Comité donne un avis favorable à ce projet de fusion sous réserve de recevoir les éléments manquants suivants avant le 15 mai 2022 :

- Plan de formation des éducateurs la saison prochaine.
- Renvoyer le projet de fusion en supprimant le nombre de licenciés GAVT.
- Intégrer dans le projet de fusion le plan de répartition des deux stades la saison prochaine.
- Désigner un référent en arbitrage dans l'organigramme des dirigeants, le Comité directeur.
- Présenter le plan de recrutement ou de formation d'arbitres officiels.
- Rédiger un règlement intérieur éventuel.

Le Comité rappelle aux clubs de ST BENOIT LA FORET et HUISMES les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter sous Footclubs pour la suite de la fusion absorption :

- le PV d'AG de HUISMES adoptant la fusion absorption
- le PV d'AG de ST BENOIT LA F. modifiant le nom dans les Statuts
- et les Statuts modifiés éventuellement de ST BENOIT LA FORET